



7 juillet 2016

## Communiqué de presse

---

### Compétitivité et emploi : L'État soutient les entreprises en Pays de la Loire

---

Le comité de l'administration régionale (CAR), qui regroupe les préfets de départements et les directeurs régionaux, s'est réuni sous la présidence du préfet de région afin d'évoquer le soutien de l'État aux entreprises en Pays de la Loire. Plus de 2,7 milliards d'euros ont été mobilisés en 2015 dont 1,3 milliard d'euros pour des incitations à l'embauche (allègement de charges) et 550 millions d'euros au titre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

#### Succès de la prime à l'embauche PME

Avec plus de 30 000 demandes reçues à ce jour en Pays de la Loire, la prime à l'embauche PME constitue un succès au bénéfice de l'emploi et des entreprises. Le Président de la République vient d'annoncer son prolongement en 2017. Cette aide consiste en une aide de 4.000 € par embauche réalisée pour des salaires jusqu'à 1,3 fois le SMIC, pour les entreprises de moins de 250 salariés.

Demande en ligne sur : [www.travail-emploi.gouv.fr/embauchepme](http://www.travail-emploi.gouv.fr/embauchepme)

#### Appui ressources humaines aux TPE

Une offre de service est instaurée pour répondre aux TPE et PME qui expriment le besoin, en tout point du territoire, d'un accès à un socle de prestations qui apporte des « réponses concrètes à leurs questions en matière de RH ».

Contact : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi 02 53 46 79 00

#### Soutien à la compétitivité et à l'innovation

L'État a allégé de 1,29 Md d'euros en 2015 les cotisations sociales qui s'appliquent aux salaires inférieurs à 1,6 smic. S'ajoutent plus de 550 M€ au titre du CICE. Le Président de la République vient d'annoncer un relèvement du CICE, porté au minimum à 7 % de la masse salariale en 2017 (6 % aujourd'hui). Le mécanisme de suramortissement sur les investissements productifs sera également prolongé en 2017. Ce dispositif exceptionnel peut générer jusqu'à 13 % de baisse du coût de l'investissement.

Afin de favoriser la recherche et l'innovation, 110 M€ s'ont été mobilisés dans la région en 2015, au titre du crédit d'impôt recherche. De plus, le nouvel appel à projets régional du programme d'investissement d'avenir, financé à parité par l'Etat et la Région, permet de soutenir les innovations proposées par les PME avec une dotation de 20 M d'euros sur laquelle 11,2 M€ s'ont déjà été engagés.

Ce soutien cohérent et global aux entreprises conforte la tendance baissière du chômage, observée sur 3 mois (- 3,8%) et sur un an (- 3,3%) dans la région.

**D'autres mesures, plus directement liées à l'emploi**, sont également déployées pour accélérer la baisse du chômage :

- l'aide à l'apprentissage : en sus de l'allocation (plus de 106 M€ en 2015) au conseil régional au titre de sa compétence sur l'apprentissage, l'État a également mis en place depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015 l'aide à l'embauche d'apprentis mineurs par les entreprises de moins de 11 salariés (montant unitaire de 4400 €), soit plus 515.000 € versés en 2015 ;
  - les contrats aidés : 18.000 Ligériens plutôt éloignés du marché de l'emploi, bénéficient actuellement de ces contrats aidés, pour faciliter leur retour vers l'emploi. L'État a financé ces contrats aidés à hauteur de 125 M€ en 2015.
  - le plan 500.000 formations : ce plan national territorialement piloté par le conseil régional, double l'effort de formation des demandeurs d'emploi déjà produit en 2015. Il encourage les formations qui permettent une intégration rapide en emploi. État, Région, Pôle emploi et partenaires sociaux sont fortement mobilisés pour répondre aux besoins des bassins d'emploi. A fin mai 2016, 12.669 attestations d'inscription en formation étaient enregistrées (soit un quasi doublement par rapport à 2015 à la même période).
- 

**Préfecture de la région Pays de la Loire,  
Préfecture de la Loire-Atlantique**

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)

02 40 41 20 90 / 20 91 – 06 78 75 50 67

[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr)

[www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr)

[@prefet44](#)